

Impôt sur le revenu

Le ministre a ensuite déclaré que pour cela, il fallait développer notre base technologique, intensifier les investissements et trouver de nouvelles méthodes d'organisation du travail et concevoir les relations ouvrières-patronales sous un nouvel angle. Le ministre aime le terme «investissements». Il a ajouté qu'à l'avenir, l'expansion économique du Canada dépendra des hommes politiques et des bureaucrates. J'ai peine à comprendre que le ministre dise d'une part que l'expansion économique sera dirigée par les hommes politiques et par les bureaucrates, en affirmant d'autre part qu'il compte sur le secteur privé comme véhicule de croissance. Quelqu'un peut-il m'expliquer ce raisonnement? Il s'agit apparemment de déclarations tout à fait contradictoires. Ou le gouvernement comptera sur les hommes politiques et les bureaucrates ou il comptera sur le secteur privé, mais il ne peut pas compter sur les deux à la fois. Ce n'est pas la même chose.

Le gouvernement a un très beau système de subventions. Il suffit de faire la queue à l'auge pour recevoir des subventions. Ceux qui ont besoin de subventions peuvent s'adresser au ministre de l'Industrie et du Commerce. Le gouvernement a dit qu'il compterait sur le secteur privé, mais il décidera qui recevra les subventions et par conséquent qui sera gagnant et qui sera perdant. Le gouvernement décidera tout seul s'il donnera des subventions aux sociétés Dome, Maislin ou Massey Ferguson. Ce jeu s'appelle «Faites la queue à l'auge».

Je crois que mes collègues d'en face aimeront cet article, surtout le ministre de l'Agriculture (M. Whelan), car il provient d'une collectivité agricole. Il porte sur la définition des termes «communisme», «fascisme», «socialisme» et «capitalisme». Vous êtes agriculteur et vous avez deux vaches laitières. Dans un régime communiste, le gouvernement prendrait les deux vaches et il vous donnerait un peu de lait pour vos besoins. Sous un régime fasciste, le gouvernement s'emparerait des deux vaches et vous vendrait du lait. Sous un régime socialiste bienveillant, vous céderiez une vache à un voisin dans le besoin. Sous un régime capitaliste, vous vendriez une vache, vous achèteriez un taureau ou en loueriez un pour vous constituer un troupeau. Que ferait-on sous le régime économique actuel au Canada? C'est très simple, le gouvernement achèterait les deux vaches à des prix gonflés, il en abattrait une, paierait des fonctionnaires pour traire l'autre, il jetterait le lait et il vous paierait pour ne pas produire de provende pour celle qui a été abattue.

La chose la plus déconcertante au sujet du budget de novembre est son attitude défavorable vis-à-vis des affaires et son opposition chronique à l'allègement et au report fiscaux. Bien que je me sois exprimé en termes vigoureux, cette attaque dirigée contre les entrepreneurs dans le budget n'est que le revers de la médaille. Il faut aussi se reporter à un passage d'un document budgétaire intitulé: «Le développement économique du Canada dans les années 80». On y signale que le gouvernement fédéral doit donner le ton dans le domaine du développement économique, mais qu'il devra compter sur le secteur privé.

Avant de parler d'une disposition en particulier du bill C-139 qui concerne les prestations de retraite, je voudrais vous donner quelques exemples du régime fiscal canadien d'après ma propre expérience. Un de mes électeurs m'a téléphoné pour me dire qu'il avait reçu une lettre du bureau de l'impôt de Winnipeg. Je vois l'ex-ministre du Revenu national là-bas; je pense que cette anecdote l'amusera. Le bureau de l'impôt à

Winnipeg dépouille les déclarations d'impôt sur le revenu de la plupart des contribuables de l'Ouest. Mon électeur m'a appris qu'après avoir reçu la lettre de Winnipeg, il a voulu téléphoner à ce bureau. Toutefois, le bureau refusait de répondre à son appel. Il a finalement demandé au bureau d'impôt à Calgary pourquoi il ne pouvait communiquer avec le bureau de Winnipeg en expliquant qu'on lui avait écrit de ce bureau et qu'il tentait de communiquer avec la personne en cause pour régler son problème. Au Centre de données fiscales de Calgary, on lui a dit: «Ma foi, vous ne pouvez pas faire cela. Vous ne pouvez pas communiquer avec le Centre de Winnipeg par téléphone. Il vous faut écrire une lettre». Les députés savent-ils à quel point cela rend encore plus difficile la solution de simples petits problèmes? On croirait que les bureaucrates tâcheraient au moins d'être un peu plus conciliants envers la circonscription ou les gens. Mais non. Les bureaucrates disent: «Ce que nous devons faire, c'est les forcer à écrire une lettre à Winnipeg. Nous ne répondrons pas aux appels téléphoniques de ces bons vieux électeurs ordinaires».

• (2140)

La retenue de soldes créditeurs est un autre exemple renversant. Mon électeur a reçu une lettre dans laquelle on lui disait: «Une révision de votre compte d'impôt sur le revenu montre qu'un solde de \$12,000 paraissait sur votre avis de cotisation de 1980 daté du 2 septembre 1982. Ce crédit sera retenu jusqu'à ce que votre cotisation de 1981 soit établie». Le type a déjà rempli sa déclaration d'impôt sur le revenu pour 1981 et il a payé tous ses impôts, et le gouvernement, par l'entremise du ministère du Revenu national, a maintenant le culot de retenir \$12,000 qu'il a payés en trop et que le gouvernement lui doit pour son impôt de 1980.

M. Kempling: Sans intérêt.

M. Thomson: C'est d'une arrogance absolument incroyable. Voici une autre perle qui m'a toujours agacé: si quelqu'un gagne des plus-values de capital qui sont évidemment déclarées, il doit payer l'impôt entier sur ces gains, mais pas s'il accuse des pertes de capital. C'est une voie à sens unique. On paie l'impôt entier sur les plus-values de capital, mais des pertes de capital qui ne sont pas compensées par des plus-values de capital, on ne peut en déduire que la moitié pour l'année visée. Cela paraît-il juste? Qui peut dire que ce l'est? Les plus-values de capital sont imposées entièrement, mais on ne peut réclamer que la moitié des pertes. Cela ne me semble pas très juste ni très équitable. On a deux possibilités avec le gouvernement fédéral, c'est-à-dire perdre et perdre.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Thomson: Ce n'est là qu'un petit exemple. Je pourrais en citer d'autres, car j'en ai toute une collection dans ma poche.

Des voix: Encore!

M. Thomson: Je connais une entreprise dans l'Ouest, mais je ne la nommerai pas, qui fait de la prospection pétrolière et gazière.

M. Simmons: Il suffit de nous en donner l'adresse.

M. Thomson: Des années durant, la compagnie a déployé des efforts pour recueillir 10 millions de dollars et elle a même mis au point un plan pour obtenir la somme requise en capitaux étrangers. Il s'agissait de recueillir ces fonds sous forme